# INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES



# LES DÉPENSES DE BÂTIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES





Cette publication apporte un éclairage sur la dynamique des dépenses de Bâtiment et de Travaux Publics des collectivités territoriales en Nouvelle-Aquitaine. Des comparaisons interrégionales sont disponibles sur <u>www.cerc-actu.com</u>. Elles sont accompagnées de déclinaisons départementales, accessibles sur le site internet : <u>www.cerc-na.fr</u>.

Ce tableau de bord conjoncturel ne pourrait pas être réalisé sans le soutien technique et financier des membres de la CERC et l'appui du GIE réseau des CERC.

#### **Contact:**

Sébastien PERRUCHOT – Tél : 05.47.47.62.43 – <u>bordeaux@cerc-na.fr</u> Robin FIORITO – Tél : 05.56.37.03.07 – r.fiorito@cerc-na.fr

## Note méthodologique :

Les dépenses de Bâtiment et de Travaux Publics sont calculées à partir des balances comptables des collectivités territoriales transmises par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) au Réseau des CERC. Elles concernent les Communes, les Groupements à fiscalité propre (GFP), les Syndicats, les Conseils départementaux et le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.

Les dépenses sont mesurées hors études, acquisitions foncières, dépenses d'équipement et de matériels et subventions versées. Elles concernent les budgets principaux et les budgets annexes. Seules les dépenses en maitrise d'ouvrage directe sont prises en compte, afin d'éviter les double-comptes.

Les dépenses prévisionnelles intègrent également les données relatives aux décisions modificatives adoptées jusqu'au 31 mai 2022. Les prévisions de dépenses peuvent différer des montants de travaux qui seront effectivement réalisés. Leur réalisation peut s'étendre sur plusieurs exercices, être reportée ou annulée.

 $\textbf{Note m\'ethodologique}: \underline{www.cerc-na.fr/wp-content/uploads/2022/08/ICL.pdf}$ 





## Une année 2021 atypique : entre relance et rattrapage Des budgets prévisionnels 2022 tempérés par les tensions inflationnistes

En 2021, les dépenses de Bâtiment et de Travaux Publics des **collectivités territoriales dépassent 4 milliards d'euros. Ce niveau d'investissement est élevé mais n'est pas exceptionnel**. L'exercice 2009 avait été caractérisé par des volumes de dépenses similaires, soutenus par le versement anticipé du fonds de compensation de la TVA mis en place à la suite de la crise financière de 2008.

Ce montant n'en demeure pas moins atypique pour une deuxième année de mandat municipal. Le décalage du calendrier d'opérations, en raison des conséquences de la crise sanitaire en 2020, explique une partie de la dynamique d'investissement. Les différentes mesures exceptionnelles de soutien et de relance de l'activité, conduites par l'État et les collectivités locales, ont joué également favorablement. Dotations de soutien à l'investissement local, dotations régionales d'investissement, subventions des agences de l'eau, accords départementaux de relance... ont permis de retrouver les volumes d'activité d'avant crise.

Les cofinancements ciblant particulièrement les aspects transition énergétique, le Bâtiment a bénéficié d'une reprise légèrement plus forte que les Travaux Publics. Pour le Bâtiment, les dépenses progressent le plus fortement pour les conseils départementaux et le conseil régional. Pour les Travaux Publics, ce sont les syndicats (eau et assainissement, énergie...) qui enregistrent la progression la plus consistante. Mais toutes les catégories de collectivités ont participé à l'effort de relance. En dernier lieu, le contexte de reprise économique, des taux d'intérêt favorables ainsi qu'une situation financière globalement saine pour les collectivités ont également joué positivement sur le niveau d'investissement.

Pour l'année 2022, les dépenses prévisionnelles laissent envisager un socle d'investissement encore relativement élevé. Les prévisions budgétaires sont de nouveau en hausse par rapport à celles de l'année précédente, même s'il existe des nuances par territoires. Ce sont les Départements et la Région qui maintiennent le plus leur soutien au BTP. Le bloc communal (communautés de communes et communes) continue lui-aussi d'afficher une progression des dépenses mais beaucoup plus modérée.

Ces hausses doivent, néanmoins, être tempérées car les budgets pour l'année 2022 intègrent un effet prix. Donneurs d'ordre et entreprises soulignent les conséquences des fortes augmentations du coût des matériaux, de l'énergie ainsi que les réactualisations contractuelles de prix des marchés de travaux. Sur une année glissante, les index BT01 (tous corps d'état) et TP01 (tous travaux) affichaient des progressions respectives de 8% et 11% en juin 2022. Dans ce contexte, l'évolution positive des budgets 2022 doit s'apprécier obligatoirement en euros constants afin de mieux cerner les volumes d'activité. De plus, les fortes tensions inflationnistes font craindre des reports voire des annulations de projets, ce qui pourrait avoir un impact sur le taux d'exécution des dépenses prévisionnelles.

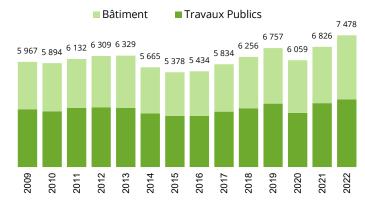
# Montant des dépenses RÉALISÉES de Bâtiment et de Travaux Publics

Unité : M€ <u>courants</u> TTC

# Bâtiment Travaux Publics 3 973 3 659 3 684 3 852 3 925 3 648 3 319 3 245 3 447 3 665 4 001 4 046

# Montant des dépenses PRÉVISIONNELLES de Bâtiment et de Travaux Publics \*

Unité : M€ <u>courants</u> TTC



<sup>\*</sup> Ces données correspondent à des dépenses prévisionnelles. Ils ne préfigurent pas le montant des travaux qui sera effectivement réalisé sur l'ensemble de l'année.



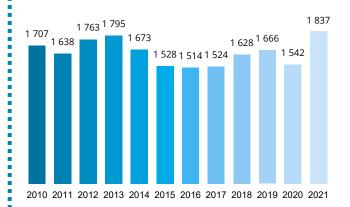
# **BÂTIMENT**

- Réalisations 2021
- Prévisions budgétaires 2022

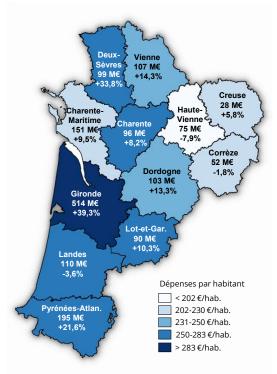
# DÉPENSES RÉALISÉES...

# BÂTIMENT

## ...SELON LES ANNÉES



## ...SELON LES TERRITOIRES



#### Montant des dépenses réalisées

Unité : M€ courants TTC

Le montant des dépenses de travaux de Bâtiment s'élève à plus de 1 837 M€ en 2021. Il atteint son plus haut niveau depuis plus de 10 ans. Rattrapage des opérations reportées ou retardées à la suite de la crise sanitaire et mesures de relance nationale ou locales (dotations exceptionnelles de soutien à l'investissement local, accords départementaux de relance et actions de relance régionale...) expliquent ce niveau élevé de dépenses.

En moyenne sur deux ans, les dépenses s'établissent à 1 689 M€. Ce montant lissé est plus « conforme » au passé mais reste encore relativement haut pour un début de cycle électoral municipal.

#### Montant des dépenses réalisées par département Évolution par rapport à l'année précédente

Le montant des dépenses du Conseil régional pour l'ensemble de la Région s'ajoute aux dépenses indiquées sur la carte.

Pour la majorité des départements, les dépenses de Bâtiment sont en hausse par rapport à l'année 2020.

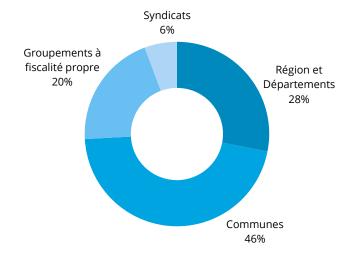
La Gironde et les Deux-Sèvres enregistrent les plus fortes progressions, en lien, respectivement, avec le Plan collège girondins et le dispositif Cap Relance 2021 du Conseil départemental 79, en complément des autres mesures de relance.

Les Landes, la Corrèze et la Haute-Vienne connaissent un léger repli des dépenses de Bâtiment par rapport à l'année précédente. Cette baisse doit cependant s'apprécier en tenant compte de la progression enregistrée dans les Travaux Publics pour ces mêmes départements en 2021.

## ...SELON LES COLLECTIVITÉS

Dépenses réalisées de Bâtiment en M€ TTC en 2021 évolution en % par rapport à l'année précédente			
	Nb collectivités	Nouvelle-Aquitaine	
Région	1	217	+26,5%
Départements	12	298	+45,3%
Communautés urbaines et Métropole	3	80	
Communautés d'agglomération	24	145	+10,5%
Communautés de communes	128	146	
Communes de 50 000 habitants et plus	9	145	
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	61	186	+13,8%
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	213	148	
Communes de moins de 3 500 habitants	4 030	369	
SIVU	704	17	+21,9%
SIVOM	388	87	
Ensemble des collectivités		1 837	+19,1%

## Répartition des dépenses réalisées de bâtiment selon les collectivités

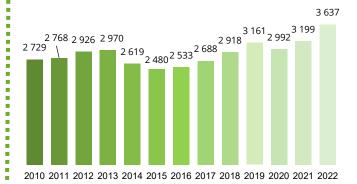




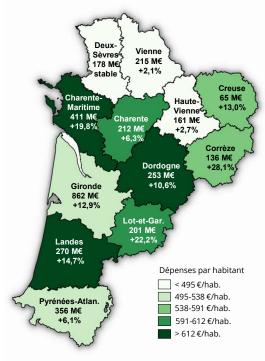
# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES...

# **BÂTIMENT**

## ...SELON LES ANNÉES



#### ...SELON LES TERRITOIRES



## Montant des dépenses prévisionnelles

Unité : M€ courants TTC

Le montant des dépenses prévisionnelles s'établit à 3 637 millions d'euros en 2022, soit un niveau exceptionnellement élevé comparé au passé. Il dénote une volonté de poursuivre les efforts de relance et de soutien engagés l'année précédente.

Les budgets intègrent probablement aussi une partie des hausses de prix des matières premières et de l'énergie enregistrées à partir de la seconde moitié de l'année 2021, inflation qui s'est considérablement accélérée au cours du 1er trimestre 2022. Par ailleurs. les fortes tensions inflationnistes font craindre des reports ou des annulations de projets. Aussi, les évolutions doivent être interprétées avec précaution.

#### Montant des dépenses prévisionnelles par département Évolution par rapport à l'année précédente

Le montant des dépenses du Conseil régional pour l'ensemble de la Région s'ajoute aux dépenses indiquées sur la carte

Les dépenses de Bâtiment prévisionnelles sont en hausse pour l'ensemble des départements à l'exception des Deux-Sèvres où le niveau reste stable.

Ce sont les conseils départementaux et le conseil régional qui affichent les progressions les plus importantes par rapport à l'année précédente.



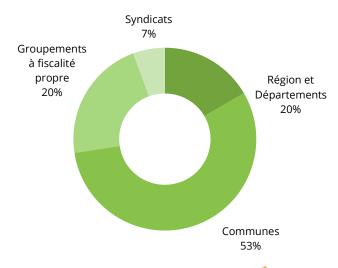
🛕 Ces chiffres correspondent à des prévisions budgétaires. Ils ne constituent pas une estimation du montant des travaux qui sera effectivement réalisée sur l'ensemble de l'année.

## SELON LES COLLECTIVITÉS

Dépenses prévisionnelles de bâtiment en M€ TTC en 2022 évolution en % par rapport à l'année précédente			
	Nb collectivités	Nouvelle-Aquitaine	
Région	1	317	+ 45,5%
Départements	12	413	+ 31,8%
Communautés urbaines et Métropole	3	162	
Communautés d'agglomération	24	238	+ 4,3%
Communautés de communes	127	327	
Communes de 50 000 habitants et plus	9	231	
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	64	338	+ 8,0%
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	210	373	
Communes de moins de 3 500 habitants	4 026	992	
SIVU*	687	48	+ 36,9%
SIVOM*	389	198	
Ensemble des collectivités		3 637	+ 13,7%

#### \* Données partielles

#### Répartition des dépenses prévisionnelles de bâtiment selon les collectivités





# TAUX DE RÉALISATION...



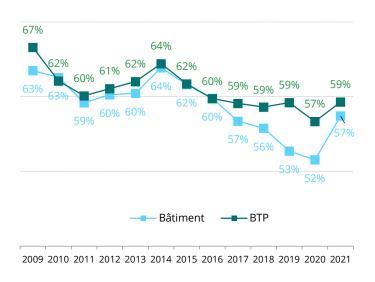
#### ...DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

Le taux de réalisation avancé est pour une année N le rapport entre les réalisations au 31 décembre de l'année N et les prévisions budgétaires de cette même année. Ce taux varie significativement selon les catégories de collectivités et dans une moindre mesure les années.

#### **59%**

TAUX DE RÉALISATION MOYEN 2009-2021

## ...SELON LES ANNÉES



Après la crise sanitaire et les contraintes qui ont pesé sur le bon déroulement des chantiers, le taux de réalisation pour l'année 2021 s'est redressé. Il s'établit à 57% toutes catégories de collectivités confondues. Cependant, il se situe à un niveau plus bas que la moyenne constatée entre 2009 et 2015.

## ...SELON LES COLLECTIVITÉS

Nouvelle-Aquitaine Moyenne 2009-2021

Région	87%
Départements	84%
Groupements à fiscalité propre	53%
Communes de 50 000 habitants et plus	85%
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	63%
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	57%
Communes de moins de 3 500 habitants	45%
SIVU	35%
SIVOM	53%
Ensemble des collectivités	59%

Le taux de réalisation varie selon les collectivités. Les communes de moins de 3 500 habitants, les communautés de communes et les syndicats intercommunaux présentent l'écart le plus important entre dépenses prévisionnelles et dépenses réalisées.

Région, Départements, métropole, communautés urbaines, et communes de plus de 50 000 habitants affichent un taux de réalisation supérieur à 75%.



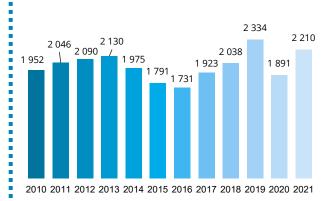
# **TRAVAUX PUBLICS**

- Réalisations 2021
- Prévisions budgétaires 2022

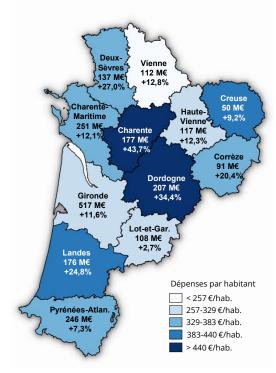
# DÉPENSES RÉALISÉES...

## **TRAVAUX PUBLICS**

#### ...SELON LES ANNÉES



#### ...SELON LES TERRITOIRES



#### Montant des dépenses réalisées

Unité : M€ courants TTC

Le montant des dépenses de Travaux Publics s'élève à 2 210 millions d'euros en 2021, en augmentation de près de 17% par rapport à l'année précédente.

Rattrapage des chantiers perturbés ou retardées à la suite de la crise sanitaire, plan de relance et mesures locales de soutien justifient ce niveau élevé de dépenses. Elles n'atteignent cependant pas celui de l'année 2019, contrairement à celles de Bâtiment.

En effet, les mesures de relance ont fortement ciblé des opérations portant sur les aspects transition énergétique, tout particulièrement d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, et ont moins concerné les Travaux Publics. Subventions des agences de l'eau pour la sécurisation et le renouvellement des réseaux d'eau potable, dotations de soutien exceptionnelles à l'investissement local, etc. ont cependant, soutenu les Travaux Publics.

#### Montant des dépenses réalisées par département Évolution par rapport à l'année précédente

Le montant des dépenses du Conseil régional pour l'ensemble de la Région s'ajoute aux dépenses indiquées sur la carte.

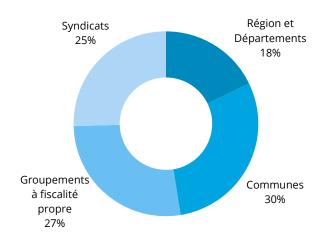
Pour l'ensemble des départements, les dépenses de Travaux Publics réalisées sont en hausse par rapport à l'année précédente.

Les dépenses des syndicats (eau, assainissement, énergie...) sont en hausse sensibles suivi de celles des conseils départementaux. Le bloc communal (communautés de communes et communes) augmente ses investissements Travaux Publics de plus de 10%. Une augmentation rare pour une seconde année d'un mandat municipal, traditionnellement marquée par un fléchissement des dépenses des communes et groupements de communes.

## ...SELON LES COLLECTIVITÉS

Dépenses de travaux publics en M€ TTC en 2021 évolution 1 an			
	Nb collectivités	Nouvelle-Aquitaine	
Région	1	19	+ 10,1%
Départements	12	375	+ 16,4%
Communautés urbaines et Métropole	3	259	+ 15,7%
Communautés d'agglomération	24	222	
Communautés de communes	128	118	
Communes de 50 000 habitants et plus	9	55	
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	61	124	+ 5,5%
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	213	144	
Communes de moins de 3 500 habitants	4 030	331	
SIVU	704	153	+ 35,8%
SIVOM	388	409	
Ensemble des collectivités		2 210	+ 16,8%

#### Répartition des dépenses réalisées de Travaux Publics selon les collectivités

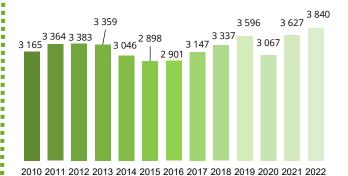




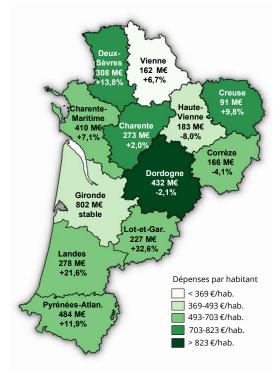
# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES...

## TRAVAUX PUBLICS

#### ...SELON LES ANNÉES



#### ...SELON LES TERRITOIRES



#### Montant des dépenses prévisionnelles

Unité : M€ courants TTC

Le montant des dépenses prévisionnelles de Travaux Publics s'établit à 3 840 millions d'euros en 2021. Les prévisions budgétaires de travaux laissent globalement envisager un maintien des dépenses exécutées (en euros courants), à un niveau assez élevé au cours de l'année 2022.

Cependant, comme pour le Bâtiment, les tensions sur les prix des matériaux (acier, bitume...) et de l'énergie font craindre des reports ou des annulations de projets ce qui pourrait avoir un impact sur le taux d'exécution des dépenses prévisionnelles.

Il faut noter également que la hausse de 5,9% des dépenses est calculée en euros courants. En euros constants, si l'on se réfère aux index TP de révision de prix, les dépenses prévisionnelles sont en repli en volume par rapport à l'année précédente. En juin 2022, l'index général tous travaux TP01 s'établissait déjà en hausse de +11% sur un an.

#### Montant des dépenses prévisionnelles par département Évolution par rapport à l'année précédente

Les dépenses prévisionnelles de Travaux Publics demeurent en hausse par rapport à celles de l'année précédente pour une majorité de départements. Celles de Haute-Vienne, de Dordogne et de Corrèze sont en repli. Par département, les évolutions sont relativement hétérogènes selon les catégories de maîtres d'ouvrage.

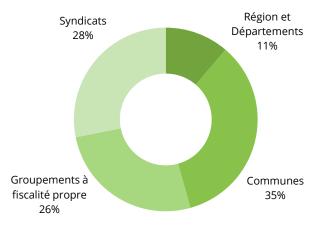


A Ces chiffres correspondent à des prévisions budgétaires. Ils ne constituent pas une estimation du montant des travaux qui sera effectivement réalisée sur l'ensemble de l'année. Le taux de réalisation varie selon les catégories de collectivités locales et les années.

## SELON LES COLLECTIVITÉS

Dépenses prévisionnelles de travaux publics en M€ TTC en 2022 évolution 1 an			
	Nb collectivités	Nouvelle-Aquitaine	
Région	1	26	+ 29,4%
Départements	12	407	+ 11,9%
Communautés urbaines et Métropole	3	343	
Communautés d'agglomération	24	410	+ 5,3%
Communautés de communes	127	254	
Communes de 50 000 habitants et plus	9	81	+ 5,8%
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	64	210	
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	210	298	
Communes de moins de 3 500 habitants	4 026	731	
SIVU*	687	264	+ 4,0%
SIVOM*	389	815	
Ensemble des collectivités		3 840	+ 5,9%

#### Répartition des dépenses prévisionnelles de bâtiment selon les collectivités





# TAUX DE RÉALISATION...

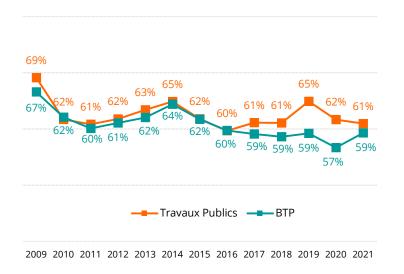
#### ...DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

Le taux de réalisation avancé est pour une année N le rapport entre les réalisations au 31 décembre de l'année N et les prévisions budgétaires de cette même année. Ce taux varie significativement selon les catégories de collectivités et dans une moindre mesure les années.

#### **63%**

TAUX DE RÉALISATION MOYEN 2009-2021

## ...SELON LES ANNÉES



Le taux de réalisation pour l'année 2021 s'établit à 61% toutes catégories de collectivités confondues. Il se situe légèrement en dessous de la moyenne constatée entre 2009 et 2016.

De manière générale, le taux d'exécution des dépenses pour les Travaux Publics reste plus élevé que pour le Bâtiment.

## ...SELON LES COLLECTIVITÉS

	Nouvelle-Aquitaine Moyenne 2009-2021
Départements	96%
Groupements à fiscalité propre	67%
Communes de 50 000 habitants et plus	91%
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	71%
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	59%
Communes de moins de 3 500 habitants	49%
SIVU	53%
SIVOM	51%
Ensemble des collectivités	63%

Le taux de réalisation pour l'année varie selon les collectivités. Les communes de moins de 3 500 habitants et les syndicats intercommunaux présentent l'écart le plus important entre dépenses prévisionnelles et dépenses réalisées.

Les collectivités de taille importante conseils départementaux, et communes de plus de 50 000 habitants affichent des taux de réalisation supérieurs à 90%.



La Cellule Économique Régionale de la Construction (CERC) Nouvelle-Aquitaine rassemble les acteurs publics et privés de l'acte de construire au niveau régional. Elle assure des missions d'observation, d'information et de concertation en développant des outils d'aide à la décision sur différentes thématiques : connaissance des marchés, investissement local, transition écologique et économie circulaire, infrastructures et emploi-formation...

#### **LES MEMBRES**

